



OBBIATEX APE1 est un produit de préservation du bois en phase aqueuse prêt à l'emploi. Il est destiné au traitement préventif, grand public et professionnel, des bois feuillus et résineux, contre l'action des champignons de pourriture et de bleuissement du bois, des insectes à larves xylophages et des termites.

Obbiatex APE1

Traitement du bois intérieur / extérieur



Domaine d'utilisation :

Obbiatex APE1 assure la protection des bois en œuvre qu'ils soient de structure ou de parement (charpentes, menuiseries, planchers, lambris...), en classes d'emploi 1, 2 et 3,1 risques réduits. Le traitement est préventif contre les champignons basidiomycètes de pourriture cubique et fibreuse, les insectes à larves xylophages (capricornes, vrillettes, lyctus) et les termites. Le traitement s'effectue en surface et protège les bois contre les champignons de bleuissement.

Mise en œuvre :

Obbiatex APE1 est livré sous forme prête à l'emploi et ne doit pas être dilué.

Les bois doivent être sains, propres, de teneur en humidité inférieure à 18 %. La surface totale du bois doit être traitée.

Pour une utilisation grand public (non certifié FCBA) l'application se fait par badigeonnage.

Pour une application professionnelle, le traitement s'effectue dans une installation dédiée, par badigeonnage, par aspersion, par trempage court, de 30 secondes à 3 minutes. Les charges de bois sont lattées avant immersion.

Les bois traités sont stockés sous abri jusqu' à séchage des surfaces. Après fixation, le bois traité avec **Obbiatex APE1** est difficilement délavable et le traitement résiste aux intempéries. Les parties coupées et/ou entaillées lors de l'assemblage, doivent être soigneusement retraitées avec le même produit ou un produit de classe d'emploi au moins égale.

Pour une utilisation en classe 3.1, les bois doivent être revêtus d'une finition adaptée, dans les 3 mois suivant le traitement. Ne pas appliquer sur des bois gelés. Respecter les doses prescrites.



OBbia
La pleine sérénité du bois



Caractéristiques

Présentation : liquide blanc laiteux

Masse volumique : 1 g/cm³ à 20°C (NF T30-020-1)

Dosage préconisé :

Une absorption de 100 g/m² de produit est nécessaire pour obtenir la valeur critique , soit une consommation d'environ 10m²/l

Compatibilité : ne pas utiliser en mélange avec d'autres produits de traitement. Après séchage complet, les bois peuvent être recouverts d'une peinture, vernis ou lasure.

Stockage : à l'abri du gel, dans l'emballage d'origine .

Séchage et fixation : 4 heures minimum après égouttage, et sous abri.

Recouvrable : 12 à 48 heure en milieu ventilé, suivant les conditions atmosphériques et la nature du bois.

Conservation : 1 an en emballage d'origine non entamé.

Conditionnement : bidons de 5 litres, 20 litres et 60 litres, fûts de 200 litres, IBC de 1000 litres

Hygiène et sécurité

Obbiatex APE1 est un produit biocide, et contient des fongicides et un insecticide.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Respecter l'environnement. Les emballages ne doivent pas être réutilisés et sont éliminés, ainsi que les sciures et détrit, comme des déchets dangereux.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Consulter la fiche de données de sécurité

Dangereux, respecter les précautions d'emploi.

Informations

OBbia SAS demeure à votre disposition pour répondre à tous renseignements complémentaires concernant ses produits et leur utilisation.

OBbia SAS garantit la qualité intrinsèque de ses produits lors de ses livraisons. Les conditions d'emploi et de stockage échappant à son contrôle, **OBbia SAS** ne saurait engager sa responsabilité.